



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Union Internationale Contre la Tuberculose et les Maladies Respiratoires

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Union Internationale Contre la Tuberculose et les Maladies Respiratoires
2 rue Jean Lantier - 75001 PARIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Union Internationale Contre la Tuberculose et les Maladies Respiratoires

2 rue Jean Lantier - 75001 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Assemblée Générale de l'association Union Internationale Contre la Tuberculose et les Maladies Respiratoires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Union Internationale Contre la Tuberculose Maladies Respiratoires relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 4 juillet 2025

KPMG SA

Erik Boulois

Associé

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	193 062	193 062		3 428
Autres immobilisations incorporelles	346 030	346 030		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	667 972	662 421	5 551	10 388
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	13 579		13 579	13 579
Autres immobilisations financières	54 316		54 316	53 863
TOTAL I	1 274 959	1 201 513	73 446	81 258
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	218 886	21 328	197 558	205 943
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 885 890	10 000	1 875 890	2 492 109
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	10 140 775		10 140 775	10 331 704
Charges constatées d'avance	466 165		466 165	81 333
TOTAL III	12 711 716	31 328	12 680 388	13 111 089
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI	412 217		412 217	538 600
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	14 398 892	1 232 841	13 166 051	13 730 948

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2024	31/12/2023
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	858 000	858 000
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	1 180 642	5 886 266
Report à nouveau		-17 956 047
Excédent ou déficit de l'exercice	1 399 054	13 250 422
Situation nette	3 437 696	2 038 642
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	3 437 696	2 038 642
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	4 672 820	5 530 577
TOTAL III	4 672 820	5 530 577
Provisions		
Provisions pour risques	444 126	762 745
Provisions pour charges		
TOTAL IV	444 126	762 745
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	81 236	81 236
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	843 552	1 080 578
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	222 070	199 845
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 438 517	3 674 839
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	264 883	143 662
TOTAL V	3 850 259	5 180 160
Écarts de conversion passif	761 150	218 825
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	13 166 051	13 730 948

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation		
Cotisations	196 608	211 992
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	3 907 843	3 101 073
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		1 800 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	12 004	1 808
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	13 580 639	17 756 156
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	227 846	1 546 549
Utilisations des fonds dédiés	3 945 318	1 684 720
Autres produits	11 920	22 783
TOTAL I	21 882 177	26 125 082
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	10 716 450	11 985 252
Aides financières	1 023 622	2 392 110
Impôts, taxes et versements assimilés	110 777	157 085
Salaires et traitements	5 274 468	7 411 560
Charges sociales	500 383	601 821
Dotations aux amortissements et dépréciations	30 979	72 353
Dotations aux provisions	9 957	
Reports en fonds dédiés	3 087 560	2 574 277
Autres charges	640 081	846 691
TOTAL II	21 394 276	26 041 148
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	487 901	83 934
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	373 543	309 964
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	126 383	1 472 441
Différences positives de change	782 936	1 681 861
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	1 282 862	3 464 266
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilés	3	25
Différences négatives de change	460 887	844 328
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	460 890	844 353
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	821 972	2 619 913
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	1 309 873	2 703 846

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	142 635	10 594 571
Sur opérations en capital	211	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	36 506	49 011
TOTAL V	179 351	10 643 581
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		5 488
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		21 985
TOTAL VI		27 472
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	179 351	10 616 109
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	90 170	69 533
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	23 344 390	40 232 929
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	21 945 336	26 982 507
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 399 054	13 250 422

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe

Description de l'objet social et des activités de l'association (1/3)

Objet social

L'association intitulée Union internationale contre la tuberculose et les maladies respiratoires, reconnue d'utilité publique par décret du 2 novembre 1999, dont la déclaration de création a été publiée au Journal officiel du 9 novembre 1999, a pour but de mettre fin aux souffrances dues à la tuberculose et aux maladies pulmonaires, anciennes et nouvelles, la prévention contre les maladies respiratoires et les soins. Elle vise à garantir que personne n'est laissé à l'écart, que les personnes sont traitées de manière égale et qu'une attention particulière est accordée aux populations et communautés vulnérables et marginalisées.

L'Union est une organisation de membres, une organisation technique et une organisation scientifique. Nous avons été créés en 1920 et sommes dirigés par des personnes engagées dans notre vision : un monde plus sain pour tous, exempt de tuberculose et de maladie pulmonaire. Nos membres sont des organisations et des individus de toutes les régions du monde.

Les organes statutairement compétents de notre entité ont fixé différents objectifs pour réaliser l'objet social.

Ces objectifs constituent le « projet de notre entité » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans nos fonds propres.

Activités et missions sociales de l'association

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi :

- Lutte contre la Tuberculose :

L'Union œuvre à l'élimination mondiale de la tuberculose. Nous soutenons une prévention et des soins de haute qualité et accessibles pour les personnes atteintes et à risque de tuberculose, afin d'élargir la base de données probantes pour les soins et la prévention de la tuberculose et de mettre en œuvre de nouvelles connaissances dans les politiques et les pratiques.

- Lutte Anti-tabac :

Le tabac tue huit millions de personnes chaque année, dont 65 000 enfants qui meurent de maladies liées à la fumée secondaire. La pandémie de COVID-19 apporte une nouvelle urgence à la réduction de la consommation de tabac, et l'augmentation de la nicotine et des produits du tabac tels que les cigarettes électroniques présente de nouveaux défis et complexités dans la lutte contre le tabac.

L'Union centre son travail de lutte antitabac autour de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la santé pour la lutte antitabac (CCLAT de l'OMS) - un traité international sur la santé - et d'un ensemble de mesures fondées sur des preuves prouvées pour réduire l'usage du tabac appelé MPOWER.

Notre travail s'étend sur plus de 50 pays, touchant les deux tiers des fumeurs dans le monde.

Nous nous concentrons sur les pays à revenu faible et intermédiaire, où se produisent 80% des décès dus au tabac.

Description de l'objet social et des activités de l'association (2/3)

- Lutte contre les maladies non transmissibles :

Les maladies non transmissibles (MNT), dont le cancer, les maladies cardiovasculaires et le diabète, sont désormais des facteurs importants dans deux décès sur trois dans le monde. Avec la prévalence de l'usage du tabac encore très élevée dans de nombreuses régions du monde et les taux croissants d'obésité, le fardeau des MNT est de plus en plus important.

Actuellement, les MNT sont sous-reconnues et sous-financées par de nombreux systèmes de santé dans le monde. Et alors que la charge de morbidité dans les pays à revenu faible et intermédiaire commence à passer des maladies infectieuses aux maladies non transmissibles, ce problème, en soi, est un défi majeur de santé publique. Cela s'ajoute aux défis complexes que les MNT présentent pour ceux qui luttent contre l'impact des maladies infectieuses, y compris la tuberculose et, dernièrement, le COVID-19.

L'Union joue un rôle clé dans les efforts internationaux de sensibilisation à la menace causée par l'augmentation des MNT, en tant que partenaire de l' Alliance MNT.

Description des moyens mis en œuvre

Notre action est possible grâce à une présence locale sur nos principaux terrains d'opérations. Nos spécialistes coordonnent, gèrent et supervisent nos projets, couvrant les zones géographiques comprenant parfois plusieurs pays.

Le travail de L'Union soutient directement les objectifs de développement durable (ODD) énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par tous les Etats membres des Nations Unies (ONU), pour mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et assurer la prospérité pour tous.

- OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE CIBLE 3.3 :

"D'ici 2030, mettre fin aux épidémies de sida, de tuberculose, de paludisme et de maladies tropicales négligées et lutter contre l'hépatite, les maladies d'origine hydrique et autres maladies transmissibles."

À l'appui de l'objectif 3.3, L'Union peut démontrer son impact en utilisant le principe "SAVOIR-PARTAGER-AGIR." Ces principes ont guidé le travail de L'Union depuis sa fondation il y a 104 ans et démontrent comment une science révolutionnaire, si elle est correctement partagée, peut conduire à une action mondiale.

Les exemples suivants montrent comment le travail de L'Union conduit au changement - de la recherche à la connaissance et à la mise en œuvre.

- **SAVOIR**

KNOW est l'endroit où L'Union recueille les preuves à travers nos essais cliniques, notre recherche opérationnelle et notre analyse des questions de politique de santé et de transfert de politique.

Description de l'objet social et des activités de l'association (3/3)

- **PARTAGER**

SHARE est l'endroit où L'Union partage largement les preuves et les connaissances acquises, en veillant à ce qu'elles soient accessibles à tous, en aidant nos partenaires et en diffusant les dernières meilleures pratiques.

Nous avons développé nos activités de « Formation » ainsi qu'un journal scientifique qui sont autant de vecteurs de diffusion et de transmission.

Notre Conférence annuelle est un lieu d'échange et d'expertise reconnue dans le milieu scientifique comme un événement essentiel.

- **AGIR**

AGIR est l'endroit où L'Union travaille avec d'autres pour mettre en œuvre des solutions, fournir des services de santé vitaux et plaider en faveur des politiques et des ressources nécessaires pour protéger la santé.

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 13 166 051 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 1 399 054 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Cotisations avec contrepartie

Les cotisations des membres font maintenant l'objet d'une rubrique spécifique du compte de résultat nommée "Cotisations".

Les cotisations avec contrepartie sont les cotisations ayant une autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale, la réception de publication ou la remise de biens de faible valeur.

A L'Union les membres bénéficient également d'une réduction de tarif sur le paiement de la souscription à la Conférence.

Au sens du règlement ANC 2018-06 les cotisations des membres sont donc avec contrepartie.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

Lorsque les cotisations portent sur une période postérieure à l'exercice comptable, un produit constaté d'avance est comptabilisé afin de respecter le principe de séparation des exercices.

Au titre de l'exercice 2024 les cotisations totalisent 196 608 euros.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le projet défini répond aux deux conditions suivantes :

- être conforme à la réalisation de l'objet de l'association ;
- être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Reports en fonds dédiés ».

Le montant des fonds dédiés de l'exercice N est repris en résultat, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds par la contrepartie du compte « Utilisation des fonds dédiés ».

Les fonds dédiés débiteurs font l'objet d'un produit à recevoir, selon la continuité du projet et les modalités de versement des prochaines échéances à la date de l'établissement des comptes.

Par prudence, tout encaissement non réalisé à la clôture et relatif à ces produits à recevoir fait l'objet d'un test de dépréciation.

L'association a modifié la présentation des écarts de change latents sur fonds dédiés à la clôture, en les reclassant des comptes de report et d'utilisation en fonds dédiés (compte 689/789) vers des comptes de régularisation (476/477). Ce changement a pour effet de différer leur impact sur le résultat jusqu'à la clôture du projet, conformément à leur nature non réalisée à la clôture.

Par ailleurs, les écarts de change latents afférents aux fonds dédiés libellés en devises étrangères, précédemment enregistrés en fonds dédiés (classe 19), sont désormais suivis dans un compte de tiers spécifique (4678), afin d'améliorer le suivi par projet.

Les fonds dédiés reportés en devise étrangère sont suivis en devise de reporting.

A la clôture de l'exercice la différence de valeur entre le solde comptable du fonds dédié et la valeur du solde en devise de reporting converti au taux de clôture de l'exercice, fait l'objet d'une évaluation en écart de conversion.

A la clôture de l'exercice les fonds dédiés s'établissent à 4 672 820 euros.

Les écarts de conversion sur fonds dédiés totalisent 481 879 euros à la clôture de l'exercice.

Aides financières et Contributions financières

Une aide financière est :

- soit une somme d'argent accordée à une personne physique à titre d'aide ou de secours ;
- soit une contribution financière facultative octroyée par une entité à une autre entité destinée à la réalisation d'actions ou d'investissements.

Ces sommes ou contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Les aides financières sont comptabilisées à la date d'octroi de l'aide dans un compte de charges ou de produits : L'Union octroie des aides financières à des entités pour réaliser des actions entrant dans le cadre de la gestion de projets.

S'agissant d'aides entrant dans l'activité normale de l'entité ces aides sont comptabilisées en charges d'exploitation dans la rubrique "Aides financières".

- d'exploitation si elles correspondent à l'activité normale de l'entité ;
- exceptionnelles si elles ne relèvent pas de l'activité normale de l'entité.

Au titre de l'exercice 2024 le montant des aides financières octroyées s'établit à 1 023 622 euros.

L'Union reçoit des aides financières d'autres entités pour réaliser des actions entrant dans le cadre de la gestion de projets.

S'agissant d'aides entrant dans l'activité normale de l'entité ces aides sont comptabilisées en produits d'exploitation dans la rubrique "Contributions financières".

Au titre de l'exercice 2024 le montant des aides financières reçues s'établit à 13 580 639 euros.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

Types d'immobilisations	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Immobilisations incorporelles	Linéaire	3 ans
Agencements et installations	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.
Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.
La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont évalués et mentionnés dans l'annexe des comptes annuels.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 64 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (absence de convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu : Taux Iboxx Corp AA10+ (3.38% à fin 2024),
- dernière réforme des retraites introduisant une montée progressive de l'âge de départ à la retraite en fonction de l'année de naissance du salarié.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 23 431 euros.

Autres informations

Faits caractéristiques

Néant

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Provision pour risques et charges

Le montant global des provisions pour risques et charges s'établit à la clôture de l'exercice à 444 126 euros.

Contributions volontaires en nature

Au regard de la surface financière de l'association la valorisation du bénévolat est non significative.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 109 600€ toutes taxes comprises.

Parmi cette somme, 0€ correspondent à des prestations entrant dans les services autres que la certification des comptes.

Rémunérations versées à certains dirigeants

Les trois principaux cadres dirigeants de l'association sont le président, le trésorier et le Directeur exécutif.

Le président et le trésorier ont une activité de bénévoles au sein de l'association.

Communiquer la rémunération des trois principaux cadres dirigeants reviendrait en conséquence à divulguer la rémunération individuelle d'un salarié.

Détail du résultat exceptionnel

Catégories	Produits	Charges	Impact sur le résultat
Produits liés aux bureaux	123 262 €		123 262 €
Provisions pour risques	36 506 €		36 506 €
Dettes et créances prescrites, sans objets ou sur exercices antérieures	19 373 €		19 373 €
Autres	211 €		211 €
TOTAL	179 351 €	0 €	179 351 €

Autres informations (suite)**Tableau des effectifs**

	Nombre de salariés au 31/12/2024	Nombre de consultants au 31/12/2024	Total au 31/12/2024
1-Paris	10	43	53
2-Bureaux			
Inde	68	42	110
Birmanie	368	1	369
Ouganda	6	1	7
2-Total des bureaux	442	44	486
TOTAL 1+2	452	87	539
Royaume-Uni	6	3	9
3-Total des filiales indépendantes	6	3	9
TOTAL 1+2+3	458	90	548

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	539 092		
TOTAL	539 092		
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
Installations :			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	666 288		1 684
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	666 288		1 684
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	67 442		453
TOTAL	67 442		453
TOTAL GÉNÉRAL	1 272 822		2 137

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			539 092	
TOTAL			539 092	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations :				
- Gales, agenct et aménagt. const.				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agenct et aménagt. divers				
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier			667 972	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL			667 972	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			67 895	
TOTAL			67 895	
TOTAL GÉNÉRAL			1 274 959	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	535 664	3 428		539 092
TOTAL	535 664	3 428		539 092
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	655 900	6 521		662 421
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	655 900	6 521		662 421
TOTAL GÉNÉRAL	1 191 564	9 949		1 201 513

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES		REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
Provisions pour :				
- Reconstitution des gisements				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglémentées				
TOTAL I				
Risques et charges				
Provisions pour :				
- Litiges	26 042		20 000	6 042
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change	538 600		126 383	412 217
- Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	198 103	9 957	182 192	25 867
TOTAL II	762 745	9 957	328 576	444 126

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations :				
- Incorporelles				
- Corporelles				
- Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	62 159	21 328	62 159	21 328
Sur créances reçues par legs ou donations		10 000		10 000
Autres provisions pour dépréciation	10 000		10 000	
TOTAL III	72 159	31 328	72 159	31 328
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	834 903	41 285	400 734	475 454
<i>- D'exploitation</i>		31 285	227 846	
<i>Dont dotations et reprises : - Financières</i>			126 383	
<i>- Exceptionnelles</i>			36 506	

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	13 579		13 579
Autres immobilisations financières	54 316		54 316
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	218 886	218 886	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	3 005	3 005	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	562	562	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	10 877	10 877	
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	1 871 447	1 871 447	
Charges constatées d'avance	466 165	466 165	
TOTAL	2 638 836	2 570 941	67 895

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	843 552	843 552		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	47 205	47 205		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	71 588	71 588		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	103 277	103 277		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées	81 236	81 236		
Autres dettes	2 438 517	2 438 517		
Produits constatés d'avance	264 883	256 939	7 944	
TOTAL	3 850 259	3 842 315	7 944	

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	240 721	211 312
Dettes des legs ou donations		
Dette fiscales et sociales	74 243	74 733
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	17 545	9 053
TOTAL	332 509	295 099

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	5 936	
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	953 295	1 743 487
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	51 351	53 516
TOTAL	1 010 582	1 797 003

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2024	31/12/2023
Produits :	- D'exploitation	264 883	143 662
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		264 883	143 662

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2024	31/12/2023
Charges :	- D'exploitation	466 165	81 333
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		466 165	81 333

Tableau de variation des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issus de	Libellé du fonds	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations			A la clôture de l'exercice			
				Montant global	Doit remboursement	Transferts	Montant global	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices	Ecart de conversions actifs et passifs sur fonds dédiés	Montant global écart de conversions inclus
Subv.	AFD-Agence Française de Développement	1 339 924		1 286 532			653 392			653 392
CF	Canton de Vaud	1 292	20 555				21 847			21 847
CF	Centers for Disease Control	94 532		95 727			(1 195)		1 195	0
CF	BMGF USEA Grant Agreement	1 169 125		1 169 125			0			0
CF	GFATM-HIV-Myanmar	126 477		1 292			125 185		16 812	141 997
CF	Various donors-APW Other (Europe, Africa)	19 869	2 063	19 869			2 063		(2 063)	0
CF	SORT IT WHO	34 221		34 221			0			0
CF	GFATM-Myanmar TB	45 569	55 992				101 561		13 057	114 618
CF	GFATM-Myanmar COVID19	73 987	61 839				135 826		20 918	156 744
CF	IDEFEAT		687 646				687 646		(687 646)	0
CF	BMGF-The Union conferences	101 438		29 130			72 308		6 264	78 573
CF	AIS-USAID Myanmar		5 855				5 855		(5 855)	0
CF	GFATM-C19RM	1 154 400		561 472			592 928		49 593	642 521
CF	Family Health International 360	7 865		8 540			(675)		675	0
CF	CDC Foundation funding for Emory University	37 948		37 948			0			0
CF	Supporting research in SEAR countries	723 931		701 463			22 468		(22 468)	0
CF	BP WCTOH & Capacity Building 2024-2025		699 028				699 028		42 236	741 264
CF	BMGF ICE TB Grant Agreement		1 375 592				1 375 592		68 243	1 443 835
CF	HQ - CDC Cooperative Agreement		10 767				10 767		1 853	12 620
CF	USEA - BMGF ACSM2 USEA Grant Agreement		168 224				168 224		15 307	183 531
	TOTAL GÉNÉRAL	5 530 577	3 087 560	3 945 318	0	0	4 672 820	0	(481 879)	4 190 941

Subv. = Subvention publique

CF = Contribution financière

Tableaux financiers relatifs aux crédits-bails en cours

	Terrains	Constructions	Matériaux & outillage	Autres immobilisations	TOTAL
Valeur d'origine :					
Amortissements :					
Cumuls des exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice					
TOTAL					
Valeur nette théorique					
Redevances payées :					
Cumuls des exercices antérieurs				610 484	610 484
Montants de l'exercice				133 904	133 904
TOTAL				744 388	744 388
Redevances restant dues :					
À 1 an au plus					
Entre 1 et 5 ans					
À plus de 5 ans					
TOTAL					
Valeur résiduelle :					
À 1 an au plus					
Entre 1 et 5 ans					
À plus de 5 ans					
TOTAL					
Montant pris en charge dans l'exercice :				133 904	133 904

Variation des fonds propres art.431-5
(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	858 000				858 000
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	5 886 266			4 705 625	1 180 642
Report à nouveau	-17 956 047	13 250 422	4 705 625		
Excédent ou déficit de l'exercice	13 250 422	-13 250 422	1 399 054		1 399 054
Situation nette	2 038 642		6 104 679	4 705 625	3 437 696
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	2 038 642		6 104 679	4 705 625	3 437 696